



BILAN



BAKOU, AZERBAÏDJAN
11 NOVEMBRE - 22 NOVEMBRE 2024

Convention-Cadre
des Nations Unies
sur les Changements climatiques
(CCNUCC)



Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

Ont participé à la production de ce document :

Rédaction

Patrick Rondeau

Relecture, graphisme et mise en page

Joelle Vescovi

Crédit photos

FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-0311

Sans frais : 1 877-897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 3e trimestre 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ISBN 978-2-89639-591-0

Document imprimé au service de l'imprimerie de la FTQ



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
Qu'est-ce qu'une COP?.....	4
Les enjeux de la COP29.....	5
PRÉPARATION DE LA DÉLÉGATION FTQ À LA COP 29.....	5
Transport aérien.....	5
Hébergement.....	6
Soutien financier.....	6
Communications.....	6
Accréditations.....	7
Sessions de formation.....	7
DÉROULEMENT DE LA COP29.....	8
Logistique.....	8
COP29.....	9
Négociations.....	9
Conférences.....	9
Réseautage.....	9
ASPECTS LOGISTIQUES DE LA COP SUR PLACE.....	10
Site et accès.....	10
Disponibilité eau et nourriture.....	10
Sécurité.....	10
Salles.....	10
Transport.....	11
Hébergement.....	11
Compétences acquises.....	11
CONCLUSION SYNTHÈSE.....	11
Défis et perspectives.....	11
ANNEXES.....	14

INTRODUCTION

La 29^e Conférence des parties (COP29) s'est tenue du 11 au 22 novembre 2024, à Bakou, en Azerbaïdjan. Environ 70 000 personnes ont participé à cette COP. La Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) était présente, accompagnée de représentants et représentantes de ses syndicats affiliés. La centrale poursuit donc son engagement dans les COP depuis 2015, pour donner une voix aux travailleurs et aux travailleuses et influencer les décisions politiques sur les enjeux liés à la lutte contre les changements climatiques et à la transition juste.

Membres de la délégation FTQ :

- Denis Bolduc, FTQ
- Jonathan Choquette, AFPC
- Sami Dellah, FTQ
- Marc Glogowski, SEPB-Québec
- Simon Lavigne, UNIFOR
- Emmanuel Patola, SCFP-Québec
- Patrick Rondeau, FTQ

Qu'est-ce qu'une COP ?

La Conférence des parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) réunit 198 pays qui doivent s'entendre autour d'accords, de protocoles ou de mécanismes permettant d'élaborer une réponse aux changements climatiques. L'objectif principal de la CCNUCC est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique (causée par l'homme) dangereuse du système climatique. Cela implique de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C des niveaux préindustriels, et de poursuivre les efforts pour limiter cette augmentation à 1,5°C. La tâche est ardue, puisqu'il n'y a pas de vote! Les décisions se prennent par consensus. C'est la CCNUCC qui supporte les négociations et elle permet également de faciliter la contribution de la société civile.

Bien que la CCNUCC coordonne l'ensemble du programme climatique, c'est au pays hôte d'assumer le secrétariat et les orientations d'une COP. C'est à l'Azerbaïdjan qu'a été confié ce mandat pour 2024. Les COP ne peuvent contraindre des États à mettre en place des actions précises. Par exemple, une COP ne pourrait pas exiger que la Chine ferme ses centrales au charbon en coordon-

nant un échéancier précis. Les COP visent plutôt à négocier des accords-cadres et des mécanismes pour atteindre des objectifs globaux. Il revient donc aux gouvernements d'adopter des politiques domestiques pour respecter leurs engagements internationaux. Ces accords, protocoles et mécanismes deviennent donc une feuille de route que les États doivent suivre. Tout cela se fait en respectant la règle de la responsabilité commune, mais différenciée selon les moyens.

Plus les textes sont contraignants, plus les plans d'action au niveau domestique doivent être précis et ambitieux. Il en revient donc aux organisations de la société civile de s'assurer de la reddition de compte des États.

Malgré l'aspect non contraignant, il n'en demeure pas moins que les États doivent divulguer l'avancement de leurs travaux et démontrer qu'ils mettent en place les mesures nécessaires pour atteindre les cibles auxquelles ils ont souscrit. Il n'y a pas de mécanismes punitifs au niveau de la CCNUCC, mais les conséquences sont réelles et minent la diplomatie climatique internationale.

Spécifiquement, une COP fonctionne selon les paramètres suivants :

- Reconnaître qu'il y a un problème selon le Protocole de Montréal (1987).
- Fixer un objectif élevé et précis : stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre.
- Montrer la voie : il incombe aux pays développés de montrer l'exemple. la responsabilité est commune, mais différenciée selon les moyens.
- Orienter les nouveaux fonds vers les activités liées aux changements climatiques dans les pays en développement : finances climatiques.
- Garder un œil sur le problème et sur ce qui est fait pour y remédier : reddition de compte.
- Tracer les débuts d'un chemin pour trouver un équilibre délicat : Protocole de Kyoto.
- Lancer la réflexion formelle sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques.



Les enjeux de la COP29

Tout d'abord, le choix du lieu a été difficile à confirmer. La décision du lieu d'une COP est une décision de COP. C'est-à-dire que les endroits où se déroulent les COP font l'objet de négociations et cette décision doit être convenue par consensus. Le principe de rotation géographique par groupe de pays avait établi que la COP29 devait se dérouler dans un pays de l'Europe de l'Est. Or, à cause de l'invasion russe en Ukraine, la Russie bloquait systématiquement tous les pays européens. Même durant la COP28, l'issue de cette situation n'était pas claire. Il aura fallu attendre la fin de la COP à Dubaï pour savoir que la prochaine COP se tiendrait à Bakou. Ce n'était donc pas un choix privilégié. Plusieurs pays européens avaient levé la main et l'Azerbaïdjan est devenu un choix de compromis. Or, même la présidence de l'Azerbaïdjan ne semblait pas prête à recevoir une COP. Cependant, il revient au pays hôte de présider la COP, d'établir les sujets prioritaires, de s'assurer de l'organisation du travail, d'écrire les textes et de conclure avec une décision consensuelle.

De plus, il est connu que l'économie de l'Azerbaïdjan repose sur la production de pétrole. Il est également connu que la société civile y est tolérée, mais que les groupes ayant des positions contraires au gouvernement sont réprimés. Ces deux aspects ont profondément inquiété plusieurs États membres de la CCNUCC et les organisations de la société civile. La FTQ a partagé ces craintes.

De plus, le choix du président de la COP a fait sourciller plusieurs organisations. Mukhtar Babayev, ministre de l'Écologie et des Ressources naturelles depuis 2018, était précédemment vice-président de la compagnie pétrolière nationale, SOCAR. Il y avait donc apparence de conflit d'intérêts.

Depuis la COP21 (2015), les États s'efforcent de mettre en place des mesures pour prévenir l'élévation des températures sous la barre du 1,5°C. Malgré les efforts, 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, L'Organisation météorologique mondiale (OMM) confirme que la température moyenne à la surface du globe a dépassé de 1,55°C (avec une marge d'incertitude de $\pm 0,13^\circ\text{C}$) la moyenne de la période 1850-1900. Les projections de réchauffement climatique avant la COP29 se situaient autour de 2,9°C. La raison principale du réchauffement climatique est l'enjeu énergétique, notamment l'exploration, l'exploitation et la combustion des énergies fossiles. 80 % des énergies mondiales sont présentement de nature fossile.

La décision de la COP29 adresse ouvertement cette situation pour la première fois dans une décision. L'accord appelle les pays à « transitionner hors des énergies fossiles » (transition away from fossil fuels) et à accélérer l'action dans cette décennie pour atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément aux recommandations scientifiques. Il est donc évident que cet enjeu soit au cœur des discussions de la COP29.

En plus des enjeux énergétiques, les échecs répétés des pays développés de verser 100 milliards \$ pour soutenir l'adaptation des pays en voie de développement ont exaspéré ces derniers. C'est donc dans un contexte de crise de confiance concernant les enjeux de finance climatique que la COP29 s'est déroulée. D'autant plus que ces engagements financiers arrivent à terme en 2025. De nouveaux engagements, les objectifs nationaux collectifs et quantifiables (NCQG), devaient être négociés à la COP29.

L'un des principaux enjeux de la COP à Bakou était donc de négocier la mise en œuvre des décisions de la COP28. La COP à Dubaï s'étant clôturée avec les conclusions ambitieuses du premier bilan mondial (Global Stocktake) sous l'Accord de Paris. Le consensus des États Arabes Unis (ÉAU) invitait les États à poursuivre les efforts pour maintenir le réchauffement climatique sous la barre de 1,5°C. De plus, la COP29 se déroulait dans un contexte particulier. Elle se situait entre le premier bilan mondial et la troisième ronde de dépôt des contributions déterminées au niveau national (CDN) des États (COP30, au Brésil). C'est donc dans ce contexte que les trois présidences (COP28, COP29 et COP30) ont joint leurs forces pour assurer un narratif entre ces trois conférences. Sous le nom de Troïka, elles devaient se coordonner pour assurer des CDNs ambitieuses lors de la COP30.

À tout ceci, s'ajoutent les conflits armés en Ukraine et en Palestine qui accentuent les tensions géopolitiques sans compter les élections aux États-Unis qui ont eu lieu en novembre 2024.

PRÉPARATION DE LA DÉLÉGATION FTQ À LA COP29

Transport aérien

Le rôle de la FTQ est d'encadrer sa délégation pour la COP et de proposer des sessions de formation pour mieux intervenir lors de l'événement. Du côté de la logistique, la FTQ ne réserve pas les billets

d'avion. C'est aux syndicats affiliés de faire leurs propres démarches. La raison étant que le coût d'une réservation de groupe serait plus élevé que des réservations individuelles. Cependant, la FTQ produit un fichier collaboratif Excel pour que les personnes déléguées puissent échanger leurs informations concernant leur vol. Cela permet à certaines personnes de réserver un siège sur le même vol. De plus, ce fichier est utile pour coordonner les arrivées avec les hôtels. Encore une fois cette année, cet outil a été grandement apprécié.

Hébergement

Concernant l'hébergement, la FTQ sélectionne un hôtel en février ou en mars. Par la suite, elle effectue la réservation. Tout dépendant des politiques de l'hôtel, la facture est habituellement acquittée par la FTQ avant l'été. Par la suite, la centrale facture les syndicats affiliés. Cette méthode permet de réserver des chambres à un prix moins élevé et prévient les annulations de dernière minute.

Pour la COP29, la situation a été plus difficile, puisque les hôtels étaient hors de prix et qu'il a fallu attendre la mise en ligne d'une plateforme de réservation avant de finaliser l'hébergement. La délégation a séjourné au Azalea Hotel Baku, au coût d'environ 257 \$ CAD/nuit. Malheureusement, la situation chaotique des réservations d'hôtel lors d'une COP complique la coordination avec d'autres organisations, telles que le CTC, rendant plus ardue la collaboration pour être tous et toutes sous le même toit.

Soutien financier

La FTQ n'a reçu aucun soutien financier pour la COP29.

De son côté, la FTQ a contribué à faciliter la participation de syndicats provenant de pays en voie de développement issus de la francophonie en reconduisant son fonds d'appui. Plusieurs syndicats et conseils régionaux ont participé à l'effort en amassant 5 000\$. Cela a permis de soutenir la participation de Babacar Sylla, coordinateur national de la politique climatique du syndicat sénégalais CNTS. La contribution de la FTQ a permis de payer l'hébergement de M. Sylla. Cependant, à cause d'un manque de place, ce dernier ne logeait pas au même hôtel que la délégation FTQ. Aucun rapport d'activité n'a été demandé à M. Sylla car les attentes de la FTQ n'avaient pas été identifiées à ce niveau.

Propositions

- Explorer avec la Caisse des travailleurs et des travailleuses unies la possibilité de participer au fonds d'appui de la FTQ.
- Faire les démarches pour que la personne soutenue soit au même hôtel que la délégation FTQ.
- Identifier les attentes de la FTQ envers la personne soutenue.

Communications

Un plan de communication a été établi entre le secrétaire général et Jonathan Choquette, de l'AFPC. Ce plan devait permettre de documenter sous forme audiovisuelle, le travail de la FTQ dans les COP. Durant la première semaine des travaux à Bakou, ces derniers ont tourné de dizaines de courtes entrevues vidéo mettant en scène une multitude d'intervenants canadiens et internationaux. L'idée était de faire ressortir les raisons pour lesquelles il est important que les organisations syndicales participent aux rencontres. La deuxième semaine devait permettre à Jonathan Choquette de produire des documents vidéos faisant ressortir le travail des membres de la délégation dans ces rencontres internationales.

Cela étant, les autres membres de la délégation ont dit ne pas connaître suffisamment ce plan et,



de ce fait, n'ont pas pu y contribuer adéquatement.

Proposition

- Le plan de communications doit être établi avant la COP et présenté lors des rencontres de formation de la délégation FTQ.

De plus, lors des quatre dernières COP, quatre personnes différentes ont assumé les communications. Cette situation est difficile pour bien s'approprier le dossier. Même en ayant connaissance du plan de communications des années précédentes.

ACCREDITATIONS

La FTQ est une organisation enregistrée à la CCNUC et possède donc ses propres accréditations.

Depuis maintenant trois ans, le travail de la FTQ est reconnu par le gouvernement canadien et l'organisation peut donc bénéficier d'une accréditation de partie, au nom du Canada.

La ventilation des accréditations pour la COP28 était la suivante :

- ✓ Patrick Rondeau : Canada
- ✓ Sami Dellah : Canada par l'entremise du Réseau action climat Canada (CAN-Rac))
- ✓ Denis Bolduc : FTQ (pour une semaine)
- ✓ Jonathan Choquette : FTQ
- ✓ Marc Glogowski : FTQ
- ✓ Simon Lavigne : FTQ
- ✓ Emmanuel Patola : FTQ

Des suggestions avaient été faites aux membres du Bureau de direction de la FTQ pour favoriser une balance de genre dans la délégation. De plus, après 8 ans de participation dans les COP, il est recommandé de ne plus organiser de délégations dépassant dix personnes. Finalement, il n'est pas recommandé de participer aux COP uniquement à la deuxième semaine.

Sessions de formation

La FTQ a organisé sept sessions de formation entre le 29 février et le 31 octobre 2024. Les sessions durent deux heures chacune.

Les sessions de formation avaient le format suivant :

- Mise à jour de la COP : informations d'ordre politique sur les événements entourant la prochaine COP, dont : les enjeux, les communications avec la présidence de la COP, le bilan des rencontres pré-sessions, l'organisation de l'agenda, le suivi des groupes de travail, etc.
- Logistique : informations sur l'hébergement, le transport, les accréditations, etc.
- Tâches, mandats, intérêts, négociations et réseautage : il est important que les membres de la délégation aient un mandat clair de leur organisation et des tâches précises, puisqu'une COP est immense et va très vite. Un point est donc toujours accordé pour parcourir ces éléments et s'assurer que cela soit partagé entre les membres de la délégation. Cela facilite grandement la participation sur place, lors des COP.
- Calendrier des rencontres : webinaires, rencontres stratégiques, activités lors de la COP, etc.
- Info-voyage : information sur le pays hôte (sécurité, monnaie, coutumes, etc.).
- Questions et varia.

Les membres de la délégation apprécient grandement ces sessions de formation et sont très assidus dans leur participation. Cependant, ils considèrent que les autres rencontres auxquelles ils sont conviés, CAN-Rac, Congrès du travail du Canada (CTC) et Environnement et changements climatiques Canada (ECCC) peuvent être redondantes et quelques fois moins utiles. Il est recommandé de bien expliquer la dynamique de ces rencontres avant d'envoyer les invitations. Cependant, les membres reconnaissent que les deux sessions de CAN-Rac, sur le contexte et la logistique de la COP, ont été fort utiles.

Cependant, les rencontres stratégiques avec la CSI sont à prioriser.

Finalement, depuis deux ans, l'événement Dialogues pour le climat, que la FTQ co-coordonne, organise une session de formation en personne pour les organisations du Québec, qui participent à la COP. Les membres de la délégation apprécient grandement cette journée de formation et demandent qu'elles se poursuivent pour les prochaines années. L'objectif de cette journée est d'expliquer la nécessité des COP, leur histoire, les enjeux et permet de planifier des stratégies.

DÉROULEMENT DE LA COP29

Logistique

COMMUNICATIONS

Les canaux utilisés lors de la COP29 pour les diverses délégations et groupes de travail ont été WhatsApp et Signal. Les membres de la délégation de la FTQ ont privilégié WhatsApp pour leurs communications internes.

Les rapports quotidiens préparés lors de la dernière COP, n'ont pas été repris à Bakou. Comme ce fut le cas dans des COPs précédentes, la personne chargée des communications comptait sur la collaboration des membres de la délégation pour rédiger ces comptes rendus. Or, ces derniers ont fait valoir qu'ils avaient d'autres tâches à accomplir et qu'il revient à la personne nommée aux communications de s'acquitter de cette tâche.

Les membres de la délégation recommandent de reprendre à la prochaine COP la pratique des rapports quotidiens, rédigés par la personne responsable des communications en collaboration avec les membres de la délégation. Une évaluation des ressources en communications disponibles à Montréal durant les COP devrait également être considérée.

Proposition

- Reprendre à la prochaine COP la pratique des rapports quotidiens, rédigés par la personne responsable des communications en collaboration avec les membres de la délégation.

De plus, il est fortement recommandé que les personnes responsables des communications pour la délégation participent aux rencontres de réunion préparatoire des différents caucus du matin.

Il est également mentionné que la recherche de photos post-COP est difficile.

Proposition

- Bien classer et identifier les photos prises durant la COP.

Il a également été difficile pour les membres de la délégation de naviguer dans le Drive commun pour la recherche de documents.

La circonscription syndicale, Trade Unions NGO (TUNGO) utilise un outil collaboratif en ligne, un « tiny.url » pour informer les membres de la délégation syndicale internationale. Lors de la COP29, une meilleure utilisation de la fonction communauté de WhatsApp a rendu l'utilisation du « tiny.url » plus facile.

Du côté des médias québécois, aucune entrevue n'a été accordée à la FTQ.

HORAIRE

Les journées se sont essentiellement déroulées de la même façon pour les membres de la délégation :

1. Rencontres de coordination entre 8 h 30 et 11 h : ECCC, TUNGO et CAN-Rac.
2. Négociations entre 10 h et 22 h.
3. Conférences et ateliers entre 9 h et 20 h.
4. Rencontres bilatérales : autres circonscriptions, États ou ONG.
5. Rencontres politiques : le ministre de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques du Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Canada ont été rencontrés.

Les membres de la délégation ont apprécié les rencontres de coordination du matin, puisqu'elles permettent de faire le bilan de la journée précédente et de planifier la journée même. Les rencontres avec ECCC permettaient de connaître le positionnement du Canada dans les négociations et à ces derniers de consulter la société civile. La rencontre de TUNGO permettait de planifier les actions selon les priorités syndicales.

Lors des COP précédentes, des rencontres de débriefing avaient lieu à l'hôtel, en fin de soirée. Il a été très difficile d'être assidus et de faire ces rencontres de débriefing lors de cette COP, puisque plusieurs membres avaient des activités en soi-

rée, contrairement aux autres COP. Il est recommandé de repenser les rencontres de débriefing de la délégation.

COP29

Négociations

Plusieurs membres de la délégation ont suivi des agendas précis de négociation :

- Article 6 : Emmanuel Patola.
- New Collective Quantified Goals (NCQG) : Sami Dellah.
- Finance climatique : Sami Dellah.
- Just Transition Work Programme (JTWP) : Patrick Rondeau, Simon Lavigne et Emmanuel Patola.
- Forum on the Implementation of Response Measures et KCI : Patrick Rondeau et Simon Lavigne
- Global Stocktake (GST) : Simon Lavigne, Marc Glogowski et Patrick Rondeau.
- Mitigation Work Programme (MWP) : Marc Glogowski.
- Biennial Transparency Report (BTR) : Simon Lavigne.

Les observateurs ont facilement accédé aux salles de négociation lors de la première semaine, mais il est devenu plus difficile pour eux de suivre dans la deuxième semaine où les rencontres étaient majoritairement tenues à huis clos. Cette situation, qui perdure depuis la COP27, a été décriée par les circonscriptions.

Le travail de la FTQ a été remarqué au niveau d'Environnement et Changements climatiques Canada (ECCC). À plusieurs reprises, ces derniers ont consulté des membres de la FTQ pour orienter les positions du Canada, notamment au niveau de la transition juste.

De plus, bien que ce soient les États qui mènent les négociations, les circonscriptions, dont TUNGO, ont été invitées à intervenir sur le JTWP et le GST. Dans les deux cas, la FTQ a pris la parole au nom des syndicats internationaux.

Plusieurs groupes de travail ont également poursuivi leur travail durant la COP, sur une base autonome. Des groupes de travail ont été organisés à l'intérieur de TUNGO, d'autres, déjà constitués au sein de CAN-International, ont poursuivi leurs travaux et certains ad hoc, en inter circonscriptions se sont organisés. Des membres de la délégation FTQ ont participé à certains d'entre eux.

Un système de parrainage s'est mis en place au sein de TUNGO entre les personnes déléguées les moins expérimentées et les personnes ayant plus d'expérience. Cela a été très aidant et apprécié.

Conférences

La FTQ a participé à plusieurs panels :

- Unpacking Just Transition : Key Elements and Insights from the JT Work Programme (German Pavillion).
- Dialogue and Partnerships for Just Transitions: Faith, Labour, and Policy (Just Transition Pavillion).
- Bâtir des sociétés et des économies plus résilientes par le dialogue social (Pavillon de la francophonie).
- Workforce Investments to Grow Emerging Climate-Friendly Industries (Pavillon du Canada).



Réseautage

La COP29 a offert de nombreuses occasions de réseautage. Les membres de la délégation FTQ ont pu échanger avec des représentants syndicaux internationaux, des ONG, des délégués gou-

vernementaux, des représentants des gouvernements provinciaux et fédéraux et d'autres acteurs de la société civile tout au long des deux semaines de l'événement. Cette année encore, le Canada avait un pavillon facilitant les échanges et la participation à plusieurs panels et conférences. De plus, des événements parallèles, des ateliers et des sessions informelles ont facilité ces interactions. Les discussions de coalition entre ONG ont également permis de renforcer les liens existants et de créer de nouvelles alliances pour les initiatives futures concernant la transition juste et les droits des travailleurs et des travailleuses dans le contexte des changements climatiques.

Confédération syndicale internationale (CSI) : La CSI est le point focal pour la circonscription syndicale. Son rôle est de coordonner l'action des syndicats internationaux. La FTQ est très active au sein des activités de la CSI et agit à titre de co-point focal pour la circonscription syndicale. Patrick Rondeau était le représentant de la FTQ. Plusieurs groupes de travail ont été mis en place.

Réseau Action Climat : Source incontournable de savoirs et de stratégies durant une COP. La FTQ est membre de CAN-Rac.

Congrès du travail du Canada (CTC) : La collaboration entre le CTC et la FTQ a été exemplaire et a permis de faire avancer de façon significative l'agenda de la transition juste auprès du gouvernement du Canada. Des efforts ont été faits pour favoriser les échanges et les actions communes.

Traité de non-prolifération des énergies fossiles : Les échanges se sont poursuivis au sein de cet important réseau pour s'assurer que le pilier sur la transition juste réponde réellement aux réalités des travailleuses et des travailleurs.

ASPECTS LOGISTIQUES DE LA COP SUR PLACE

Site et accès

Le site de la COP29 à Bakou était bien organisé et facilement accessible. Les accréditations ont permis un accès rapide aux différentes zones de la conférence. Les membres de la délégation possédant un badge "observateur" n'ont cependant pas pu entrer sur le site le premier jour d'inscription en raison de l'accès restreint dans le cadre du sommet des leaders mondiaux. Les zones réservées aux négociations, aux événements parallèles et aux espaces de réseautage étaient clairement

délimitées, ce qui a facilité les déplacements des personnes déléguées. Cependant, le site était trop petit pour le nombre de personnes présentes et la circulation pouvait être pénible à certains moments de la journée.

Cependant, il s'est avéré que les personnes qui travaillaient sur le site étaient sous-payées. L'un des employés qui a voulu dénoncer leurs conditions de travail a été congédié. La CSI est intervenue pour s'assurer de sa réintégration et de l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnes œuvrant sur le site, ce qui a été fait.

Disponibilité eau et nourriture

L'offre de nourriture était défailante et hors de prix. De nombreuses plaintes ont été adressées à la présidence de la COP qui n'a aucunement agi.

Sécurité

Comme il est coutume, la sécurité sur le site de la COP29 a été rigoureuse, avec des contrôles de sécurité à chaque point d'entrée. Les mesures de sécurité comprenaient des scanners de bagages, des détecteurs de métaux et une présence des services de sécurité de l'ONU visible. Bien que ces mesures aient assuré la sécurité des participants, elles ont parfois causé des retards et des inconvénients.

Salles

Les salles de la COP29 étaient bien équipées et confortables. Les principales sessions de négociation se sont déroulées dans de grandes salles de conférence, dotées de systèmes audiovisuels de haute qualité et d'une bonne acoustique. Une immense salle de travail était également disponible en tout temps, ainsi qu'une salle de travail privée pour les membres de TUNGO. Cependant, la capacité de certaines salles s'est avérée insuffisante lors des sessions très fréquentées, ce qui a entraîné un accès restreint pour certaines personnes déléguées. L'administration de la COP a néanmoins adopté un système de billetterie relativement efficace pour permettre une participation assurée des circonscriptions.

Transport

Le transport vers et depuis le site de la COP29 a été généralement efficace. L'accréditation à la COP donnait accès aux moyens de transport à Bakou et des navettes avaient également été mise en place.

Hébergement

Les arrangements d'hébergement pour la délégation de la FTQ ont été bien organisés. L'hôtel était passable, mais à la hauteur des capacités financières des affiliés de la FTQ. Une présence policière était présente en tout temps dans le lobby de l'hôtel.

Cependant, l'hôtel était central et bien situé concernant le transport et les restaurants.

COMPÉTENCES ACQUISES

Les membres de la délégation ont acquis plusieurs compétences précieuses durant la COP29, notamment :

- ✓ Meilleure relation avec l'équipe de négociation du Canada.
- ✓ Meilleur vocabulaire climatique.
- ✓ Meilleure compréhension du fonctionnement des négociations climatiques.
- ✓ Approfondissement des capacités de travail d'équipe.
- ✓ Approfondissement des capacités à intervenir.
- ✓ Approfondissement des capacités à faire rapport.

CONCLUSION SYNTHÈSE

La COP29, tenue à Bakou, a été marquée par des reculs significatifs et des défis persistants dans la lutte contre les changements climatiques. La présidence azerbaïdjanaise a été incapable d'assumer le leadership nécessaire pour ce genre d'événement. Plusieurs agendas de négociations sont de-

meurés en suspens, sans aucune conclusion. De plus, aucune décision finale pour clôturer cette COP n'a été adoptée. Cela démontre l'importance d'avoir une présidence forte et organisée. Tout cela fragilise la crédibilité de la CCNUCC.

Du côté du Canada, la performance a été faible. Plus souvent qu'autrement, la présence canadienne était effacée. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Steven Guilbault, n'a été présent qu'à l'ouverture de la COP, ce qui est plutôt inhabituel. La raison invoquée étant un important vote à Ottawa. Le Canada a néanmoins fait des annonces durant cette COP :

- Adhésion à la Feuille de route du Partenariat pour la Réduction du Méthane de la Commission européenne.
- Adhésion à la Déclaration de Bakou sur l'eau pour l'action climatique.
- Lancement de GAIA, une plateforme de finance climatique incluant le secteur privé. Cette plateforme vise à recueillir environ 2 milliards US \$/année. Cependant, il aurait plutôt été attendu du Canada qu'il contribue à un niveau plus élevé au NCQG.
- Les engagements totaux du Canada concernant ses divers engagements se sont situés autour de 12,75 millions \$, contrairement à la contribution de 60 millions \$ en 2023.

Pour toutes ces raisons, une immense frustration a été ressentie par les membres de la délégation FTQ. Cela étant dit, la délégation relativise et rappelle que chaque COP ne peut être prise individuellement et que c'est tout le processus, sur plusieurs années, qui doit être considéré.

Les agendas de négociation suivants ont été complétés lors de cette COP :

- NCQG : Les nouveaux engagements financiers ont finalement été adoptés. Cependant, étant donné l'importance de cet agenda de négociation, les autres items ont été pris en otage et certains complètement abandonnés lors de cette COP. Cette situation a causé un recul important des décisions de la COP28.
- L'estimation des besoins financiers avait été établie à 1,3 trillion US \$ à la conclusion de la COP28 et les pays en développement souhai-

taient un règlement s'en approchant le plus possible. Cependant, les négociations ont eu lieu entre un montant symbolique, soit reporter le montant de 100 milliards US \$ par année ou un montant permettant d'atteindre l'estimation de la COP28. Bref, le fossé était immense. Les pays en développement ont donc accepté avec amertume une entente de 300 milliards US \$ par année, pendant 10 ans.

De plus, les pays développés ont démontré qu'ils ne pouvaient pas à eux seuls être les contributeurs. Ils ont réussi à inclure d'élargir la base des contributeurs aux secteurs privés et à d'autres pays, dont la Chine, sur une base volontaire.

Vu l'ampleur de la négociation, aucun mécanisme n'a été abordé. Cela sera traité dans les prochaines COP.

Article 6 : L'article 6 de l'Accord de Paris, portant sur les approches marchandes, a finalement été adopté lors de cette COP. Les grandes lignes sont :

- Les échanges de pays à pays sont permis et mise en place d'un mécanisme de crédits carbone pleinement opérationnels.
- L'intégrité environnementale sera garantie en amont par des examens techniques dans le cadre d'un processus transparent.
- La création d'un marché du carbone centralisé sous l'égide des Nations Unies : vérification obligatoire, mécanismes d'appel de décision et de plaintes.

La BTR : La COP a adopté des avancements dans la création des rapports de biennaux. Ces rapports permettront plus de transparence pour évaluer les CDNs.

Adaptation : Des progrès ont été adoptés concernant l'adaptation

- La création d'un programme de soutien à la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation.
- Le programme de travail sur les indicateurs sera finalisé à la COP30.

Plan d'action sur le genre : Le programme de travail renforcé de Lima relatif au genre a été reconduit pour 10 ans. Il tiendra compte des éléments suivants :

- Renforcement des capacités.

- Équité de genre et leadership.
- Moyens de mise en œuvre différenciés selon le genre.

Tous les autres agendas, dont le Programme de travail sur la transition juste, ont été abandonnés et devront être repris dans les prochaines instances de la CCNUCC. Ce qui représente un désastre.

À la clôture de la COP, la présidence a ignoré la demande de parole de l'Inde, concernant l'adoption de NCQG, provoquant le chaos en guise de conclusion.

Défis et perspectives

La COP29 a révélé des tensions géopolitiques et des défis d'accès aux négociations pour la société civile. La participation de l'industrie des énergies fossiles, évaluée au minimum à 1 700 personnes déléguées, a également soulevé des questions sur les conflits d'intérêts. Malgré les appels répétés de la société civile, la CCNUCC demeure sans définition et mécanismes sur les conflits d'intérêts. De plus, l'avenir du multilatéralisme demeure incertain avec les dernières élections aux États-Unis et leur retrait de l'Accord de Paris.

En route vers la COP30, prévue en novembre 2025 à Belém, au Brésil, il est crucial de tirer les leçons de la COP29. La communauté internationale doit renforcer ses efforts pour limiter le réchauffement climatique autour de 1,5°C et avancer vers la fin de l'ère des énergies fossiles. La FTQ et ses alliés continueront de jouer un rôle actif pour assurer que les transitions climatiques soient justes et équitables pour tous les travailleurs et les travailleuses.

De plus, le Canada aura à livrer ses nouvelles CDNs pour la COP30. Comment la délégation FTQ peut-elle mieux intervenir pour s'assurer d'une plus grande ambition climatique pour le Canada ?

La FTQ demeure un acteur incontournable dans les COP, mais elle doit s'assurer de bien évaluer la courbe d'apprentissage pour les nouveaux membres de la délégation. Pour demeurer proactifs, il faut que les rôles soient bien définis.

« Le travail de la FTQ dans les COP est d'une grande importance » - Steven Guilbeault.



ENVIRONNEMENT

LA FTQ À LA COP 29

Pour forger une transition juste

Du 11 au 22 novembre prochain, la FTQ sera présente à Bakou en Azerbaïdjan pour la 29^e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29). Pourquoi le mouvement syndical s'implique-t-il dans ces négociations internationales ? La réponse est simple : notre avenir en dépend.

La FTQ est la seule fédération syndicale canadienne reconnue officiellement au sein de la Convention-cadre. Cela donne à la centrale un levier unique pour influencer les décisions mondiales qui auront un impact direct sur les emplois, les conditions de travail et les communautés. Ignorer cette opportunité serait laisser les gouvernements, les lobbyistes pétroliers et ceux du monde des affaires décider seuls de notre sort. Et ça, nous ne pouvons pas l'accepter.

Les gouvernements tentent d'inciter le secteur industriel à diminuer ses gaz à effet de serre (GES). Pour atteindre cet objectif, les employeurs devront opérer des changements majeurs. Sans l'implication du mouvement syndical, rien ne garantit

que ces transformations ne se feront pas au détriment des travailleuses et travailleurs.

Le rôle de la FTQ est d'assurer que la transition énergétique se fasse de manière juste et durable. Cela signifie que les employeurs doivent investir non seulement dans de nouvelles technologies, mais aussi dans l'amélioration des conditions de travail et la formation. La FTQ refuse que la facture de cette transition soit payée par les travailleuses et travailleurs.

C'est pourquoi la présence de la FTQ à Bakou en Azerbaïdjan est incontournable. Pour défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs, pour s'assurer que leurs réalités soient prises en considération et pour garantir que

la transition socio-économique est une opportunité d'amélioration pour toutes et tous.

Participez aux discussions sur le climat

Votre soutien est indispensable. Grâce à la plateforme interactive *Dialogues pour le climat*, obtenez toute la programmation afin de suivre en direct l'avancement des négociations par

des webinaires quotidiens et prenez part aux discussions pour faire entendre vos idées lors d'ateliers virtuels tout au long de la COP.

Ne laissons pas les autres décider à notre place. Faisons en sorte que la transition climatique soit synonyme de justice sociale et de progrès pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs. Ensemble, nous pouvons influencer le cours des

choses et construire un avenir meilleur pour nous et pour les générations futures. ■

Les enjeux de la COP29

- ▼ **Place des travailleuses et travailleurs :** Comment s'assurer que les mesures d'atténuation et d'adaptation soient mises en œuvre de manière juste, en protégeant les emplois et en améliorant les conditions de travail ?
- ▼ **Ambition climatique à venir :** Quels seront les nouveaux objectifs pour limiter le réchauffement climatique ? Comment garantir qu'ils soient suffisamment ambitieux pour protéger la planète et les emplois ?
- ▼ **Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG) :** Comment financer de manière adéquate les efforts climatiques mondiaux ?
- ▼ **Finance climatique :** Comment les pays industrialisés aideront-ils les pays en voie de développement à s'adapter aux changements climatiques et à atténuer leurs pertes et dommages ?

Rendez-vous sur la plate-forme : www.dialoguespourleclimat.com/programme-cop29.

REFUSER D'ASSISTER À CES NÉGOCIATIONS SERAIT COMPARABLE À IGNORER UNE TABLE DE NÉGOCIATION POUR UNE CONVENTION COLLECTIVE OU REFUSER DE VOTER SUR UNE ENTENTE DE PRINCIPE. DE LA MÊME MANIÈRE, NE PAS ÊTRE PRÉSENTS AUX COP REVIENDRAIT À ABANDONNER NOTRE VOIX À DES LOBBYS DU PÉTROLE OU DES AFFAIRES DANS DES DÉCISIONS QUI FAÇONNENT L'ÉCONOMIE MONDIALE ET, PAR CONSÉQUENT, NOS MILIEUX DE TRAVAIL.





Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

COMMUNIQUÉ

La FTQ poursuit sa lutte contre les changements climatiques

Montréal, le 11 novembre 2024. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) poursuit sa lutte pour un avenir plus vert en participant à la 29^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre. Cette année, la délégation de la FTQ sera menée par le secrétaire général, Denis Bolduc, accompagné de plusieurs délégués provenant de syndicats affiliés à la FTQ (Unifor, SCFP-Québec, SEPB) représentant divers secteurs économiques fondamentaux du Québec. Forte de son rôle de co-présidente de l'organisation internationale Trade Union Non-Governmental Organizations, (TUNGO), la FTQ portera les voix des travailleuses et travailleurs du Québec, veillant à ce que leurs préoccupations résonnent dans les conférences internationales.

« Nos politiciens doivent être rappelés à l'ordre sur leurs engagements ou absences d'engagement face à la crise climatique. Les belles paroles ne suffisent plus, l'action est plus urgente que jamais. La FTQ participe, et ce, fièrement depuis 2015 aux rendez-vous annuels sur les changements climatiques. Nous sommes aussi présents pour nous assurer que les engagements pris respectent nos valeurs sociales dans un principe de transition juste pour les travailleuses et travailleurs que nous défendons », affirme le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc.

Le thème, *Solidaires pour un monde plus vert*, souligne l'importance de cette transition juste et inclusive. Pour la FTQ, cette transition doit garantir la protection de la main-d'œuvre et la création d'emplois décents. La FTQ revendique des mesures concrètes en milieu de travail : formation sur les enjeux environnementaux, création de comités paritaires dédiés à la transition durable, et inclusion d'articles de convention collective favorisant l'éducation environnementale. *« En participant activement aux conférences des Nations Unies sur les changements climatiques, la FTQ souhaite ainsi faire entendre sa voix pour la valorisation du transport collectif, la carboneutralité des entreprises, l'électrification des transports, la protection des écosystèmes et de la biodiversité. La FTQ reste convaincue que, ensemble, il est possible de bâtir un avenir plus vert et plus équitable sans pour autant laisser de côté nos travailleuses et travailleurs »,* conclut le secrétaire général, Denis Bolduc.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, jlaverdiere@ftq.qc.ca 514 893-7809



Bilan de la COP29 Un échec pour les pays les plus pauvres

Montréal, le 24 novembre 2024. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ne peut qu’exprimer sa profonde déception face au manque d’ambition des pays développés pour lutter efficacement contre les changements climatiques. Présente à la COP29, à Bakou, la délégation de la FTQ constate que cette 29e conférence se termine sans avancées ni engagements concrets.

« La COP29 a donné des résultats insuffisants. Le temps passe, les changements climatiques, eux, continuent de faire leurs ravages partout sur la planète, et le Québec n’y échappe pas. Il est impératif que les pays développés assument leurs responsabilités et démontrent un véritable leadership en matière de climat. Leur inaction, particulièrement à l’endroit des pays en développement, compromet l’avenir de notre planète », déclare le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc.

De plus, la FTQ déplore le manque de sérieux des pays développés quant au montant d’au moins 300 milliards de dollars par année débloqué pour les pays en développement afin de faciliter leur adaptation aux changements climatiques, ce qui est nettement insuffisant pour faire une différence. *« Les pays les plus riches agissent comme si de rien n’était en pelletant le problème des changements climatiques par en avant. Encore une fois, le lobby du pétrole a su imposer son agenda du statu quo »,* déplore le secrétaire général.

La FTQ appelle le gouvernement canadien à prendre ses responsabilités et à servir d’exemple dans la transition vers une sortie graduelle des combustibles fossiles. La position du Canada, qui a bloqué des propositions pour des mécanismes concrets de mise en œuvre de la transition juste, est incompréhensible et va à l’encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs.

Pourtant, les impacts des changements climatiques sont pourtant bien réels, ici, au Canada : feux de forêt dévastateurs, inondations, pertes agricoles, vagues de chaleur accablantes. Ces phénomènes affectent directement la population et les travailleuses et travailleurs, et leurs coûts sont supportés par tous les citoyennes et citoyens.

Également, la FTQ est particulièrement préoccupée par le blocage, par des pays tels que la Russie, l'Arabie saoudite ainsi que les membres du Groupe des pays arabes (AGN), des textes visant à intégrer des approches sensibles au genre et basées sur les droits humains, y compris les droits du travail, dans les politiques climatiques. Cette obstruction inacceptable va à l'encontre des principes fondamentaux de justice sociale et d'équité.

Malgré ce contexte préoccupant, un élément positif ressort de cette COP29 : l'action syndicale y a pris une ampleur inégalée. *« En tant que co-coordonnateur et membre de la délégation internationale des Organisations syndicales non gouvernementales (TUNGO), la FTQ s'est illustrée sur toutes les plateformes disponibles, confirmant ainsi l'importance du rôle des syndicats dans la lutte contre les changements climatiques. Il est temps d'agir avec détermination pour assurer un avenir durable et équitable pour tous et toutes »*, conclut le secrétaire général de la FTQ Denis Bolduc.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809, jlaverdiere@ftq.qc.ca





FTQ